

Budget communal 2012

Les débats d'orientation budgétaire sont l'occasion pour chacun de se prononcer, sur la base de l'année écoulée et en prenant en compte l'environnement économique des collectivités, sur ce que sera la politique budgétaire de la commune.

Il y a, bien sûr, les données qui s'appliquent à tous. D'ordre national, elles marquent nos vies quotidiennes du sceau de la crise et de l'austérité.

Il y a aussi les choix qui sont défendus.

Le Conseil général a, entre autres, annoncé le gel d'un certain nombre de contrats triennaux, contrats par lesquels il participe à l'entretien et à la rénovation des voiries.

Le nôtre fera-t-il partie des oubliés ?

Après la nouvelle maison des solidarités, toujours attendue, après le passage à niveau pour lequel, étude après étude, on repousse la suppression, après la voie de contournement au sud de la ville, voie de délestage de la circulation de transit, si nécessaire à la sécurité et au bien vivre dans notre commune, voilà encore un projet pour lequel les priorités sembleraient ne plus tenir. Difficile d'y croire tant l'injustice serait flagrante.

Bien sûr, les coûts des politiques obligatoires et des transferts de compétences explosent.

Bien sûr, la réforme des collectivités impacte dramatiquement les finances locales.

Mais pour le moins, il faudra bien rappeler aux décideurs que Roissy-en-Brie est la 9^e ville de Seine-et-Marne et qu'ici, le niveau des investissements départementaux reste, année après année, dramatiquement en deçà du simplement raisonnable.

Nous nous y attacherons.

Olivier COPIN